

ASSÉRAC MAG'

- Pays de toutes les cultures -

n° 16



Assérac
de Terre et de Mer

MAGAZINE MUNICIPAL



Ca y est c'est l'été! La saison estivale démarre...

Depuis plus d'une année, je travaille, fidèle à mes convictions et avec toute l'énergie qui m'anime, à la mise en œuvre des projets pour lesquels vous nous avez élus et qui nous tiennent tous à cœur.

Mon objectif est de proposer des activités variées, qui raviront autant les touristes que les Asséracais.

Deux projets principaux ont mûri et verront le jour cette saison pour le plaisir de tous.

- Le bal populaire du 13 juillet animé par Yvon LANDOAS, sera l'occasion de nous retrouver le temps d'une danse, d'un chant et d'un p'tit vin blanc... Comme avant...
- La mise en place d'une animatrice communale saisonnière (à découvrir page 7) qui proposera diverses activités accessibles à tous et essentiellement axées sur la découverte du patrimoine et de l'environnement.

Pour ces deux événements, professionnels du tourisme, associations, Asséracais et services municipaux mutualiseront leurs efforts pour permettre à tous de passer des vacances sereines dans la meilleure des ambiances.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée, pour remercier sincèrement les entreprises et artisans qui nous ont soutenus par leur participation financière à l'élaboration du nouveau plan de la commune (disponible en mairie et à la Maison du tourisme).

Notre objectif à tous est que l'on ne vienne plus à Assérac par hasard... mais par plaisir!

Je vous souhaite un agréable été en famille, entre amis ou au travail!

Sylvie PIBRE

Adjointe à la vie culturelle, à la communication et au tourisme

SOMMAIRE

- ÉDITORIAL P.2
- ACTUALITÉS P.3
- URBANISME P.4
- COMMUNICATION - TOURISME - CULTURE .. P.5
- ENVIRONNEMENT P.10
- ENFANCE - JEUNESSE P.11
- TRAVAUX - VOIRIE - ESPACES VERTS P.16
- SOCIAL P.17
- VIE ASSOCIATIVE P.19
- INFOS PRATIQUES P.21
- CALENDRIER DES ANIMATIONS P.24

à noter SUR VOS AGENDAS

LES POTS D'ÉTÉ :

tous les dimanches à partir de 18h30 devant la maison du tourisme du 12 juillet au 23 août inclus, sauf le 26 juillet.

FÊTE DU SEL (À PARTIR DE 14 H) ET VIDE GRENIER (9H À 18H) :

dimanche 26 juillet Marais de Pont d'Armes.

MARCHÉ SUR LE PARKING DE PONT-MAHÉ :

Le mercredi de 17h à 20h, uniquement en juillet et août.

OPÉRATION BRONZER ET SAUVER DES VIES :

tous les mercredis du 8 juillet au 26 août de 18h à 19h dans les campings.

SURVEILLANCE DES PLAGES



À compter du 1^{er} juillet et jusqu'au 30 août, 2 surveillants de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) seront présents sur la plage de Pont Mahé. Vu le peu de risques encourus, les périodes de surveillance auront lieu 2 heures avant la pleine mer et 2 heures après la pleine mer tous les jours sauf le lundi. Le poste de secours est situé au niveau du restaurant « Les pieds dans l'eau ».

+ d'infos :

Les horaires de surveillances sont affichés sur place et consultable sur www.asserac.fr
Juillet : AUVINET Alice, ROUSSEAU Florian
Août : ROUSSEAU Anne-Claire, TAVERNIER Florian

GUIDES TOURISTIQUES

Les guides Randonnée « Les Belles Échappées » et « Cap à Vélo » sont en vente à la maison du Tourisme au tarif de 3 € et 4 €.

MAISON DU TOURISME

Juillet et Août : 9h30 - 12h30/16h - 18h30
Fermé le vendredi

Agent d'Animation : La commune emploie un agent d'animation tout l'été (voir page 7).

+ d'infos :

Karine Massonnie - 06 63 14 60 28

UNE SUPÉRETTE AU CAMPING LE MOULIN DE L'ECLIS

Le Camping Le Moulin de l'Eclis a ouvert une supérette dans son enceinte en mai dernier. Cette dernière est ouverte tous les jours de mai à septembre.

Les horaires :

Mai, Juin et Septembre : 8h30 - 13h / 14h - 19h
Juillet et Août : 8h - 13h / 18h - 21h

Elle est accessible à tous, aussi bien les personnes présentes sur le camping que celles extérieures à la structure.

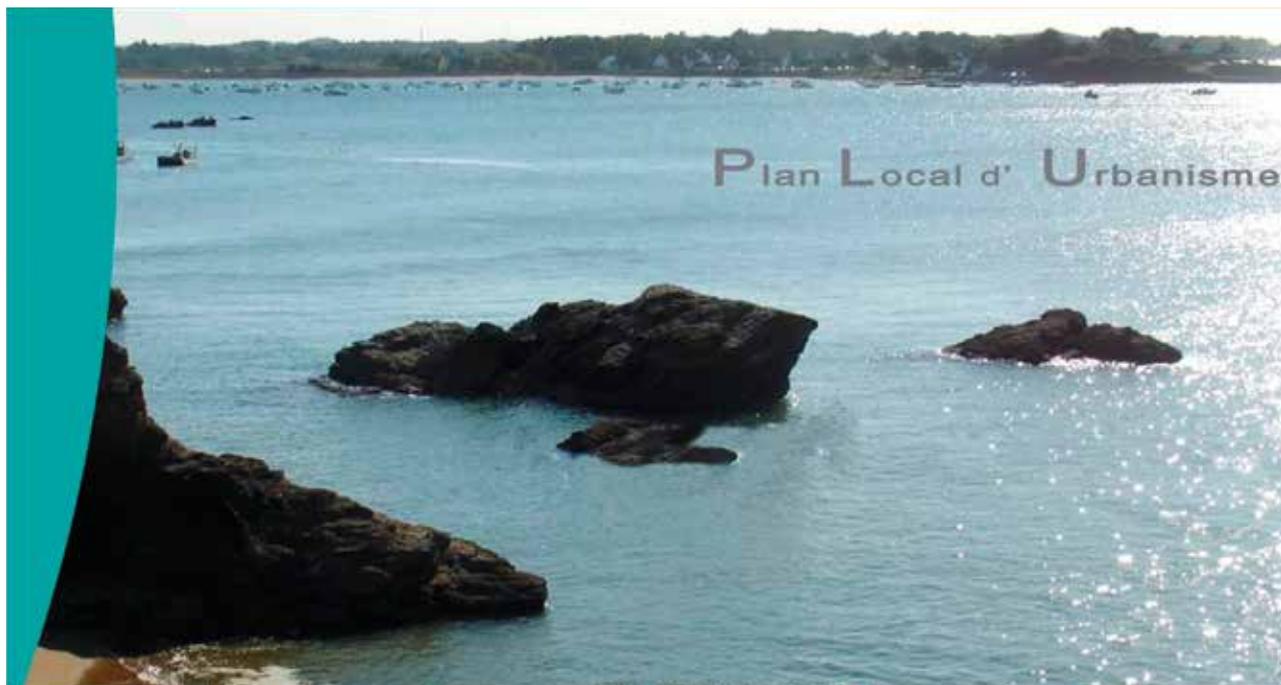


VOTRE SALON DE COIFFURE DÉMÉNAGE...

Retrouvez votre salon de coiffure Stylval au 22 rue du Calvaire dès le 15 juillet.

À partir du 28 juillet, Célia, esthéticienne, sera à votre disposition dans l'enceinte du salon.





APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME AU 15 JUIN 2015

Suite à l'arrêt du PLU en date du 26 mai 2014 et de l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 octobre au 7 novembre 2014, la commission d'Urbanisme a étudié les requêtes présentées par les différents partenaires publics et par les citoyens concernés

et modifié le document lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Le PLU a ensuite été soumis au Conseil Municipal du 15 juin 2015 et approuvé.

Il est à présent applicable pour l'ensemble des procédures d'urbanisme.

+ d'infos :

Vous pouvez le consulter en mairie et sur le site www.asserac.fr

SERVICE URBANISME : DU NOUVEAU !

L'État a arrêté d'assurer l'instruction des dossiers d'urbanisme pour le compte des communes au 30 juin 2015. Cette mission est à présent confiée à un service mutualisé créé entre les communes de Cap Atlantique. Ce changement d'organisation n'a pas de conséquence pour les usagers. Les renseignements en urbanisme ainsi que les dépôts de dossier se font toujours en mairie. Pour les dossiers

les plus complexes, le service urbanisme de la mairie pourra envisager une rencontre avec le service instructeur de Cap Atlantique.

Attention :

Les services de Cap Atlantique n'assureront pas l'accueil du public. Toute demande doit impérativement passer par la mairie.

2014 EN CHIFFRES

- 143 certificats d'urbanisme
- 94 demandes préalables
- 17 permis de construire

RETOUR en IMAGES sur les animations



VŒUX À LA POPULATION : 16 JANVIER 2015



NOS AGENTS RECENSEURS : JANVIER/FÉVRIER 2015



VISITE DES SERRES MUNICIPALES AVEC LES CP/CE1 DE JACQUES RAUX : 18 MARS 2015



COMMÉMORATION DU 08 MAI



NETTOYAGE DES PLAGES : 16 MAI 2015



la sélection
littéraire
de la

DE NOUVEAUX OUVRAGES VOUS ATTENDENT...

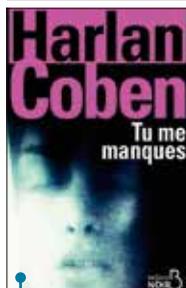
bibliothèque

Romans

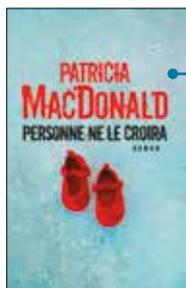
Suspenses



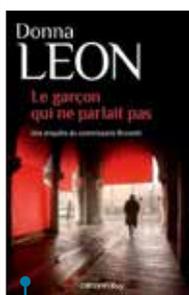
Le bleu de tes yeux
Mary HIGGINS CLARK



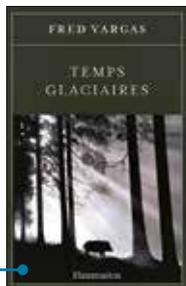
Tu me manques
Harlan COBEN



Personne ne le croira
Patricia MAC DONALD



Le garçon qui ne parlait pas
Guillaume MUSSO

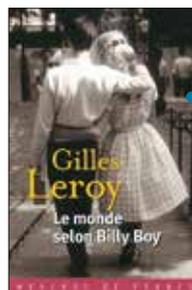


Temps Glaciaires
Fred VARGAS

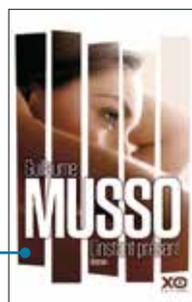


Une vie après l'autre
Kate HATKINSON

L'instant présent
Guillaume MUSSO



Le monde selon Billy Boy
Gilles LEROY

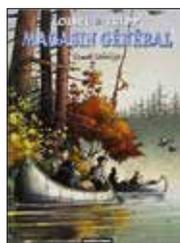
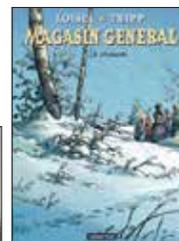


Elle et lui
Marc LEVY

BD & Mangas



One piece
Edition Originale et Tome 73
Eiichirô ODA



Magasin Général
tome VI, tome VII et tome VIII
LOISEL et TRIPP



ANIMATIONS ÉCO-TOURISTIQUES DU 12 JUILLET AU 23 AOÛT 2015 INCLUS

L'objectif du projet culturel d'été d'Assérac est de faire découvrir l'ensemble du patrimoine de la commune, naturel et bâti, matériel et immatériel, à travers une manifestation englobant à la fois les villages côtiers et le bourg de la commune situé davantage dans les terres.

Il s'agit de développer une identité touristique propre à la commune en allant à la rencontre des asséracais et des touristes avec des animations dirigées vers la découverte du patrimoine et la sensibilisation à l'environnement (notion de développement durable).

Les touristes « ne doivent plus venir à Assérac par hasard mais pour le plaisir », il faut créer un rendez-vous estival qui leur donne une occasion de revenir sur la commune et d'en faire par la même occasion la promotion. Les asséracais sont quant à eux invités à participer à l'événement en tant que « visiteurs » pour redécouvrir la commune d'une façon différente et d'échanger avec les habitants vivants dans les différents villages communaux.

À cet effet, une animatrice éco-touristique a donc été recrutée le temps de la saison, celle-ci proposera des événements programmés sur quinze jours, au moyen d'une animation par jour du lundi au vendredi.

Vous avez envie de découvrir le territoire d'Assérac cet été ? De partir sillonner les chemins de randonnée ? De découvrir des savoir-faire traditionnels ? De faire des expériences insolites ? De jouer ? De créer avec la nature ?... Je suis, cet été, l'animatrice touristique de la commune. Je suis ravie de vous accompagner pour aller ensemble à la découverte de la nature et du patrimoine d'Assérac, commune



du Parc de Brière. Je vous attends nombreux pour partager ces moments conviviaux de l'été !

À bientôt avec plaisir,

Karine Massonnie

Au programme :

- Randonnées créatives (observations, ballades à l'aube, nocturnes, contées...)
- Jeux éphémères
- Animations art et nature
- Visites dans des exploitations locales et/ou chez les artisans
- Lectures publiques

Un pot d'été aura lieu tous les dimanches à partir du 12 juillet jusqu'au 23 août à 18h30 devant la

maison du tourisme située dans le bourg d'Assérac afin d'accueillir et d'échanger avec les touristes et la population locale. Cet événement est gratuit pour l'ensemble des participants (touristes comme asséracais).

Bon à savoir :

Les animations seront :

- gratuites pour tous,
- assurées à partir de 4 personnes
- et surtout LIMITÉES à 15 personnes...

+ d'infos :

Inscriptions obligatoires à la Maison du Tourisme au 02 40 01 76 16 ou Karine au 06 63 14 60 28

NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION

Assérac mag'

Vous avez pu constater du changement dans ce n° d'Assérac mag', en effet la municipalité souhaitait moderniser son journal municipal. Nous espérons que cette nouvelle charte graphique vous plaira autant qu'à nous. N'hésitez pas à nous faire connaître votre point de vue sur ce changement.

Le plan

Le nouveau plan de la commune est arrivé ! Celui-ci a été financé entièrement par les annonceurs que

nous remercions d'ailleurs chaleureusement. Il a été réalisé pour une période de 2 ans et sera réactualisé à l'issue.



Le logo

Un nouveau logo pour une nouvelle identité visuelle.



Des Asséracais à l'honneur !

UN ÉCRIVAIN À ASSÉRAC

Bernard GUILBAUD - Les routiers aussi ont une âme

Tu sais Madame, Tu sais Monsieur,

Tu sais ces gros machins qui font vroom-vroom sur tes routes, qui traînent leurs gros culs, qui empuantissent ton paysage, qui te prennent cet espace que tu considères comme le tien. Tu sais ces gros machins qui font du bruit dans tes villes et dans tes campagnes. Tu sais ces gros vroom-vroom qui font hurler ton indignation dès que tu en vois un venir poser ses gros pneus sur tes si précieuses habitudes, les lignes qui suivent n'ont pas la prétention de te démontrer à quel point ils sont indispensables à l'économie moderne, aussi indispensables que ne l'est la circulation du sang dans tes artères, ni à quel point ils sont, pour longtemps encore, irremplaçables.

Ces pages ont une ambition autrement plus grande. Ces pages ont la prétention démesurée de te livrer un scoop. Un scoop d'une dimension comparable à celui que Dieu livra à Moïse sur le mont Sinaï.

Regarde bien Madame. Regarde bien Monsieur.

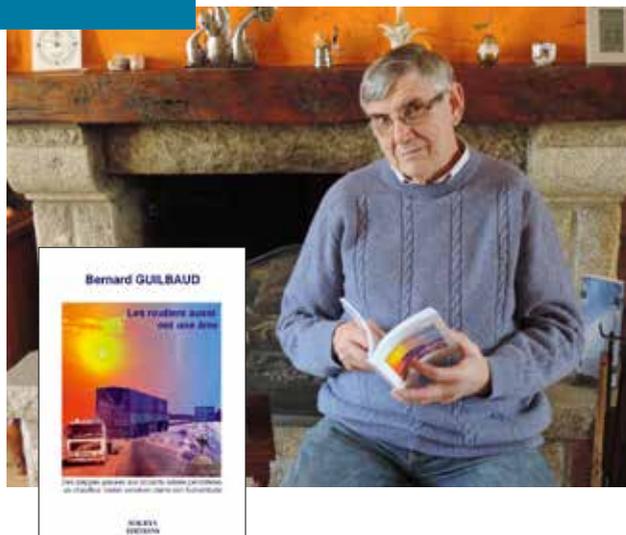
Regarde bien et tu pourras voir à l'avant de ces gros vrooms-vrooms puants, qu'il y a des êtres vivants. Ces êtres sont non seulement vivants, mais en plus, si tu sais observer, tu pourras t'apercevoir qu'ils ont des joies, des peines, des rêves, des espoirs, des chagrins, des amours, des désamours. Et, bien qu'un certain « syndrome de Tarzan » les ait limités à des tas de muscles recouverts de poils et de tatouages, ce sont au même titre que toi des êtres humains. Des êtres humains avec leurs espoirs, leurs craintes, leurs sensibilités, leurs petites choses, leurs grandeurs, leurs mesquineries, leurs générosités, leurs sales caractères, leurs gentillesse, leurs rusticités, leurs raffinements (il s'en trouve qui écoutent Beethoven, Ravel et Debussy dans leur cabine).

J'en connais même, tiens-toi bien car là c'est hyper hard, j'en connais même, qui n'aiment pas le football et d'autres encore qui n'écoutent pas « Les grosses têtes ».

En un mot, tu sais quoi ? Ils ont une âme ! Une âme ! Oui. !!

Oui Madame, oui Monsieur, les chauffeurs routiers ont une âme.

Au même titre que toi, pas plus que toi bien sûr, mais surtout pas moins. Et c'est l'âme de quelques-uns que tu vas voir esquissée dans ces pages.



Bernard GUILBAUD

L'auteur, coulant une retraite paisible à ASSERAC (Loire-Atlantique), se souvient :

Trois millions de kilomètres au volant d'ensembles routiers maxi-codes à travers plus de trente-cinq pays. Des steppes glacées aux brûlants sables pétroliers, un chauffeur routier vendéen clame son humanité. Innombrables images, innombrables péripéties, chaque pas dans la vie est source de richesses pour qui essaye d'en écouter la résonance. Chaque épisode est porteur d'un message pour qui veut bien regarder – le temps embrume les souvenirs – les coucher sur le papier les font revivre. L'émerveillement, en ressort magnifié. Pour se dégager de l'étroite image du chauffeur routier limitée au caracolant, Bernard Guilbaud a voulu graver dans la pierre ces puissants ressentis qui ont fait de lui ce qu'il est aujourd'hui.

+ d'infos :

Les tomes I et II sont disponibles à la bibliothèque d'Assérac.

INSTALLATION D'ART CONTEMPORAIN DE MONIQUE BERGONHE



Expo «Le Jour à Lèvres»

« Une installation en forme de parcours de 2005 à 2015, une histoire autour du jardin des délices où se réinventent des passerelles éphémères et ludiques faites d'images, de photos et de mots au fil des hasards-rencontres et de mes « non-anniversaire-prétextes ». Et puis pendant cinq mois, trouver de nouveaux indices dans ce lieu magique hors du

temps pour continuer à tisser comme une trame, mes petits points de croix sur mes mots comme des proies pour les suspendre comme des chrysalides aux patères du couloir de ma vie. »

Monique Bergonhe

« Ses expositions sont autant d'installations architecturées qui laissent deviner le réel à travers de nombreux messages accumulés, toujours tronqués, comme si, derrière la mémoire qui s'efface, la pudeur prenait le dessus. »

Philippe Gaudé

Monique Bergonhe, artiste plasticienne, auteur, interprète et productrice partage ses moments singuliers entre Vincennes, sa ville de cœur où elle a enseigné et Assérac, son port d'attache.

+ d'infos :

Avec le soutien amical d'Audrey et de Benoît Gaudet, propriétaires www.auberge-bretonne.com
Du 13 avril au 13 septembre 2015 : parcours artistique du cœur de ville de Vincennes au patio de l'Auberge Bretonne
Du mardi au vendredi de 15h à 18h pour les visites :
2 place du Guesclin 56130 La Roche-Bernard

CHAMPIONNES DE FRANCE À ASSÉRAÇ



De gauche à droite : Elyn ALLÉE, Diara DIOP, Léa LADEUX et leur professeure M^{me} RALLU

Coupe de France junior de slam

Deux jeunes Asséracaises lauréates de la Coupe de France de Slam qui s'est déroulée le 23 mai 2015 à Rennes !

Slam : nom masculin (de l'anglais to slam, claquer) : Poésie orale, urbaine, déclamée dans un lieu public, sur un rythme scandé.

2 jeunes habitantes d'Assérac grandes gagnantes de la coupe de France junior de SLAM. Il y avait 8 villes en compétition de la France entière. Chaque ville avait une équipe de 3 slameurs(euses) en compétition.

En ce qui concerne l'équipe qui nous intéresse, celle-ci était composée de :

- Elyn ALLEE (alias Lili Lectrice) (asséracaise),
- Diarra DIOP (alias Cocktail Molotov), toutes 2 élèves en 5^e,
- Léa LADEUX (alias Léassérak) (asséracaise), élève en 6^e (plus jeune du championnat), toutes 3 au collège St Joseph d'Herbignac.

Ces 3 jeunes collégiennes sont les nouvelles championnes de France junior de SLAM. Elles sont revenues avec 3 médailles sur 4 !

Elyn ALLÉE s'est distinguée avec deux titres de Championne de France

- en individuel
- en équipe

Léa LADEUX s'est distinguée quant à elle avec un titre de Championne de France en équipe et est montée sur le podium pour la 3^e place en individuel.

Toutes nos félicitations à ces jeunes filles !

Ces 3 jeunes filles étaient accompagnées des slameurs Flo et Mamat, de l'association SLAM POETRY, qui avaient choisi le collège d'Herbignac pour les représenter lors de ce concours, et de leur professeur de français Madame RALLU qui repart avec ces 5 médailles (1 à chaque fille de l'équipe (3), une à la championne en individuel, et une pour elle-même en tant que coach).

BRONZER ET SAUVER DES VIES ! 3^E SAISON

Forts du nombre élevé de participants à la formation aux gestes qui sauvent dispensée l'année dernière, les pompiers d'Assérac réitérent leur action.

Durant l'été, chaque mercredi ils dispenseront la formation aux gestes de premiers secours avec comme motivation : « Plus il y aura de personnes formées à la dispense de ces gestes, plus les réflexes seront efficaces ».

Cette formation aura lieu dans les campings d'Assérac (calendrier non défini à ce jour).

En pratique, les gestes sont simples, encore faut-il savoir les faire dans le bon ordre en attendant l'arrivée des secours. Après avoir appris à reconnaître un

arrêt cardiaque, les néophytes passeront très vite à la pratique en apprenant à réaliser un massage cardiaque sur un mannequin.

Selon les pompiers, il est très important de dispenser cette formation à tous car les personnes formées peuvent par leur intervention sauver des vies. En France, chaque année, 50 000 personnes meurent prématurément d'arrêt cardiaque : Sans prise en charge immédiate, plus de 90 % de ces arrêts cardiaques sont fatals.

+ d'infos :

Chaque mercredi, du 8 juillet au 26 août, de 18h à 19h. Inscription préalable obligatoire par mail info@asserac.fr ou par téléphone : 02 40 01 70 00



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Définition

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel de gestion locale de la sécurité des citoyens sinistrés en attente de secours extérieurs. Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles (ravitaillement, modalités d'évacuation, hébergement en lieu sûr de la population) et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Il regroupe tous les documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population.

Objectif

Cette organisation prévue à l'avance doit permettre, en cas de survenance du sinistre, de protéger les

vies humaines, d'atténuer les dégâts matériels et de mieux maîtriser l'environnement. Le Plan Communal de Sauvegarde doit permettre d'être prêts « le jour J » pour gérer un événement de sécurité civile.

À cet effet, la commune d'Assérac informe et s'organise

Le cadre de vie remarquable à Assérac pourrait un jour nous imposer ses lois (Xynthia doit rester dans nos mémoires au même titre que les tempêtes de l'hiver 2014 ou la marée noire de 1999-2000).

Nous devons donc nous préparer et élaborer notre PCS (Plan Communal de Sauvegarde) en cas d'inondation, de submersion et/ou de pollution.

Dans un 1^{er} temps nous allons identifier les risques naturels et les cartographier (en attendant la paru-

tion du plan particulier des risques littoraux émanant des services de l'État).

Nous, nous devons aussi de répertorier les personnes les plus exposées à ces risques (dépendantes, sous assistance respiratoire...). Si vous êtes concerné, venez dès que possible vous inscrire en mairie.

Ce document verra sûrement le jour durant le second semestre 2015 et sera exposé à tous lors des 2 réunions publiques que nous tiendrons à la salle de la Fontaine :

- Vendredi 25 septembre à 19 h
- Vendredi 16 octobre à 19 h

+ d'infos :

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 02 40 01 70 00.

DES CHAUVES-SOURIS DANS MON GRENIER



Le CPIE Loire Océane recherche les colonies de chauves-souris sur le territoire. L'association sollicite l'aide des habitants pour repérer ces mammifères et propose des conseils pour les préserver et cohabiter avec eux.

leur présence et faciliter la cohabitation avec ces espèces. Les chauves-souris n'occasionnent généralement pas de nuisances en s'installant sous les toits des maisons mais n'hésitez pas à demander des conseils si vous avez des craintes à ce sujet. Des aménagements simples peuvent être créés pour les accueillir sans désagrément : pose de gîte artificiel, récupération du guano (fientes) comme engrais au jardin...

Pourquoi s'intéresser aux chauves-souris ?

Les chiroptères européens sont tous insectivores et contribuent à l'équilibre écologique en participant à la chaîne alimentaire. Aurélie CHANU, chargée de missions biodiversité précise : « En préservant les chauves-souris et leurs milieux de vie, on préserve tout un cortège d'autres espèces. Par exemple, conserver les haies qui abritent de nombreux insectes dont elles se nourrissent, permet également à des amphibiens, des oiseaux ou des mammifères de s'y abriter et s'y reproduire ».

Quelles communes sont concernées ?

Onze communes du Nord de la Brière sont plus particulièrement concernées par ces inventaires de

chauves-souris : Assérac, Crossac, Férel, Herbignac, La Chapelle-des-Marais, Missillac, Pont-Château, Saint-Joachim, Saint-Lyphard, Saint-Molf et Sainte-Reine-de-Bretagne. Le recueil d'informations et les conseils sont cependant possibles hors de ce périmètre.

Programme d'action en partenariat avec la Région Pays de la Loire, le Parc naturel régional de Brière, la Fondation Nature et Découvertes et Bretagne Vivante.

+ d'infos :

Aurélie CHANU, Chargée de mission Biodiversité et Antoine RUAULT, en charge des inventaires terrain : 02 40 45 35 96 / 06 77 97 39 06
aurelie.chanu@cpie-loireoceane.com

Recherchons les chauves-souris

Le CPIE Loire Océane lance un appel aux habitants ayant constaté la présence de chauves-souris dans leurs bâtiments afin de l'aider à mieux connaître les espèces présentes sur le territoire et leur répartition. Caves, greniers, granges, arbres morts... De nombreux endroits proches de nos habitations peuvent servir de gîte aux chiroptères.

Vous êtes concernés ?

Le CPIE Loire Océane peut se déplacer chez vous afin de découvrir vos petits locataires. L'association répond à vos interrogations sur la présence de chauves-souris chez vous et conseille pour conser-

ANIMATION

Baie de Pen Bé - Sentier côtier bucolique

La baie de Pen Bé est un des sites naturels protégés du Département. Venez découvrir ce site entre bocage, traict de Rostu et océan, pour une découverte de ces différents milieux pleine de surprises !

+ d'infos :

Mercredi 23 septembre
14h-16h - commune d'Assérac - Gratuit
Sur inscription : CPIE Loire Océane - 02 40 45 35 90

ETUDE PECHE A PIED - 2015

La pêche à pied est un loisir pratiqué par environ 2,5 millions de personnes en France. Cette fréquentation laisse penser qu'un impact sur le milieu littoral peut être conséquent. Cependant les données chiffrées manquent aux gestionnaires du littoral pour caractériser cette activité. Un programme européen est alors mis en place, géré au niveau national par l'Agence des Aires Marines Protégées : le programme Life pêche à pied.

C'est en lien avec ce programme et Cap Atlantique que le CPIE Loire Océane a monté un projet d'étude de la pêche à pied. Ce projet d'une durée de trois ans a débuté en mars 2015. La zone d'étude est constituée du Traict du Croisic et du Traict de Mesquer, deux zones littorales classées Natura 2000. Le réseau européen Natura 2000 définit des zones jugées exceptionnelles par la qualité des habitats ou les espèces présentes.

La première étape consiste à rassembler un maximum d'informations sur le nombre de pêcheurs, mais aussi sur leurs profils et leur relation avec le littoral. Des enquêtes et des comptages sont donc réalisés de façon intense jusqu'à fin septembre 2015. Parallèlement, une étude pour évaluer la surface de milieu dégradée par la pêche à pied sera aussi menée par le CPIE. Cette opération se déroulera principalement sur des herbiers de zostères présents dans les Traicts, milieu d'une très grande valeur écologique.

Vous êtes pêcheur ou usager du littoral ? Vous souhaitez vous investir dans une démarche scientifique ? Vous avez du temps ou tout simplement vous voulez soutenir une action du CPIE ? Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Antonin Gimard.

+ d'infos :

Antonin Gimard : 02 40 45 35 96 ou 06 43 97 57 37
 pecheapied@cpie-loireocean.com
 La totalité des infos sont sur le site du CPIE :
 www.cpie.loireocean.com
 Inscriptions aux comptages :
<http://doodle.com/bpfy4endrqm7d9ud>



ECOLE SAINTE-ANNE : SÉJOUR À SAINT-MALO



« Merci beaucoup les enfants pour votre carte postale qui m'a fait très plaisir. »

Le Maire, Guy LE GAL.





ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES SCOLAIRES

Nous avons constaté que de nombreux parents inscrivaient leurs enfants au dernier moment au centre de loisirs. Aussi, dans un souci du respect du taux d'encadrement de vos enfants et afin d'assurer un service de qualité, le délai maximum d'inscription est de 15 jours avant le besoin de garde. Un forfait de 2 € par jour et par enfant sera appliqué pour les inscriptions tardives, dans la limite des places disponibles.

Ouverture de l'Accueil de Loisirs :

- Vacances d'été : du 6 au 31 juillet 2015
et du 24 au 28 août (fermeture semaines 32/33/34).
- Vacances de la Toussaint :
du 19 au 30 octobre 2015.

+ d'infos :

02 40 01 70 70 ou enfance@asserac.fr - Le guide des activités périscolaires est disponible en mairie ou consultable sur www.asserac.fr

MODIFICATIONS DES TEMPS PÉRI-ÉDUCATIFS (T.P.E.)

Pour la rentrée de septembre 2015, les TPE auront lieu :

- À l'école Sainte-Anne :
Lundi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30
- À l'école Jacques Raux :
Lundi, mardi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30
- Pour les 2 écoles :

Le vendredi, la classe terminera à 15 h 30. Les transports scolaires et l'accueil périscolaire seront assurés dès 15 h 30.

Il est rappelé que les inscriptions sont à réaliser le mois précédent pour le mois suivant.

Le planning d'animations des T.P.E. est affiché dans les 2 écoles, disponible en mairie et sur www.asserac.fr

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal remercient M^{me} DUMON pour son intervention bénévole de cours de peinture aux enfants lors des TPE.

Si vous souhaitez partager votre passion ou enseigner un art aux enfants de façon bénévole, n'hésitez pas à nous contacter.

+ d'infos :

02 40 01 78 53 ou info@asserac.fr

ASSOCIATION ASJR

Sport à l'école Jacques Raux avec l'Union Sportive des Écoles Publiques (USEP) et l'USEPPOB (USEP Pontchâteau-Brière).

Les 4 classes de l'école ont activement participé à des rencontres cette année :

- Novembre 2014 : cross de toute l'école à Assérac
- Décembre : jeux d'opposition pour les PS, MS et GS à Assérac
- Février : jeux de raquettes pour les CP, CE1 et CE2 à Sainte-Reine

- Avril : jeux de raquettes pour les CM1 et CM2 à Pontchâteau, jeux traditionnels pour les CP, CE1 et CE2 Sainte-Reine
- Mai : jeux coopératifs pour les PS, MS et GS Pontchâteau, Randonnée pour les CM1 et CM2 à Missillac
- Juin : balle ovale pour les PS, MS et GS
- Juillet : randonnée pour les CP, CE1 et CE2 Sainte-Reine, randonnée des moulins et dans les marais

L'année fut donc riche pour les élèves. Les rencontres sportives sont l'aboutissement de préparations en classe et permettent ainsi de travailler de multiples points des programmes scolaires de la PS au CM2. De plus l'USEP prépare les élèves à la citoyenneté par la pratique sportive, l'éducation la santé et l'environnement. Elle contribue ainsi à la construction des compétences du socle commun, notamment au travers des piliers suivants : la culture humaniste, les compétences sociales et civiques, l'autonomie et l'initiative.



RELAIS ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S INTERCOMMUNAL

Sur la commune d'Assérac, l'accueil individuel est le seul mode de garde possible pour les enfants de moins de 3 ans. Aujourd'hui, il existe 20 assistantes maternelles agréées par le Conseil Départemental, ce qui représente 62 places d'accueil.

Le R.A.M. accueille les parents et futurs parents à la recherche d'un mode de garde. Il leur transmet la liste des assistantes maternelles des communes d'Assérac, d'Herbignac, de la Chapelle des Marais et de St Lyphard. Ces parents deviennent employeurs : un statut d'employeur particulier encadré par le code du travail mais aussi par une convention collective. Cette responsabilité peut paraître compliquée pour les jeunes parents, aussi le R.A.M. les oriente dans les différentes démarches (CAF, Pajemploi, Urssaf, inspection du travail...) et les accompagne pour le contrat de travail.

Les animatrices du relais, éducatrices de jeunes enfants, écoutent, échangent avec les parents afin d'apporter un soutien à la parentalité. Les parents peuvent se sentir fragilisés et seuls face à leur nouvelle situation qui combine parfois celle de devenir parent pour la première fois et celle de devenir employeur.

Le R.A.M. se propose d'accompagner les parents et les assistantes maternelles toute la durée du contrat

de travail pour une bonne relation employeurs/employé mais aussi dans la relation parents/assistante maternelle. Les animatrices proposent un rendez-vous commun à l'assistante maternelle et aux parents employeur dans le but d'une bonne cohésion et d'un meilleur dialogue possible.

Le R.A.M. reçoit les assistantes maternelles afin de les accompagner dans l'exercice de leur profession, les informer sur leur statut, leurs droits et leurs devoirs, mettre à jour leur disponibilité pour l'accueil d'enfants.

Le R.A.M. est une structure au service d'un bon accueil des enfants chez les assistantes maternelles. Il propose donc des activités pour que celles-ci se rencontrent, échangent sur leur pratique. Le R.A.M. les invite à des animations avec les enfants, pour leur apporter de nouvelles activités, pour réfléchir ensemble sur les besoins des enfants, sur l'accompagnement qu'elles peuvent offrir à chaque enfant. Ce sont aussi des moments conviviaux où les enfants font l'expérience de la vie en collectivité le temps d'une matinée : des règles de vie nouvelles, des jeux collectifs, des partages, de la coopération... Ces animations rompent l'isolement des assistantes maternelles, favorisent les liens sociaux et accompagnent le processus de professionnalisation.

Un temps d'animation est proposé sur les 4 communes et notamment le vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à Assérac dans les locaux de l'accueil de loisirs : peinture, lecture d'album, musique, manipulation... Les assistantes maternelles sont accueillies avec les enfants sur inscription préalable. De plus, une fois par mois, un temps de lecture est organisé à la bibliothèque.



+ d'infos :

Cette année, avec l'intervention de Sophie Clément, psychomotricienne, des ateliers de psychomotricité sont proposés sur chaque commune. Du 23 février au 30 mars, 13 assistantes maternelles et 27 enfants ont pu bénéficier de ces ateliers à Assérac.

Le relais assistant(e)s maternel(le)s intercommunal concerne 4 communes : Assérac, Herbignac, La Chapelle des Marais et Saint Lyphard. Les usagers bénéficient des permanences d'accueil du public sur l'ensemble des 4 communes, peu importe leur lieu d'habitation. Une permanence d'accueil a lieu à la mairie d'Assérac un lundi matin par mois de 9h à 12h15. Voici les dates à venir pour 2015 : 1^{er} juin, 6 juillet, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et 7 décembre. Il est préférable de prendre rendez-vous au préalable.

ASSERAC (Mairie)

1^{er} lundi du mois 9h-12h15

(01/06, 06/07, 07/09, 05/10, 02/11, 07/12)

LA CHAPELLE DES MARAIS

(Mairie, boulevard de la Gare, entrée côté jardin)

Jeudi 13h30-17h

HERBIGNAC

(5 route de Kergestin)

Lundi 9h-12h30

Mardi 9h-12h et 15h30-18h30

Mercredi 9h-12h et 13h30-17h

Jeudi 9h-12h30

Vendredi 13h30-17h

1 samedi par mois 9h-12h sur rendez-vous uniquement

SAINT LYPHARD

(Multi accueil les Farfadets, rue des Chênes)

Mardi 13h30-16h45

+ d'infos :

Pour contacter le R.A.M. (prise de rendez-vous, renseignements, listes des assistantes maternelles...), vous pouvez joindre les animatrices du relais, M^{me} Vallier et M^{me} Mainguet : 02 40 42 19 27 - 06 86 44 68 81 - ram@herbignac.com

ENFANCE - JEUNESSE

L'ALSH EN IMAGES



VACANCES DE FÉVRIER 2015



VACANCES DE PRINTEMPS 2015



POINTE DE LA LANDE

Un nouvel aménagement de la Pointe de la Lande a été réalisé. L'objectif de cet aménagement est de poursuivre une gestion respectueuse du site et des usages. Grâce à la mise en œuvre d'un mode de gestion doux (pâturage), dans une logique de réduction des coûts de gestion à court et long terme et tout en permettant à un agriculteur d'Assérac, de trouver proche de son exploitation des terres adaptées à son cheptel de moutons de Belle-Ile (espèce rustique qui s'accommode de nourriture ligneuse et d'herbe coriace).

Les travaux ont été réalisés par l'association d'insertion Accès Réagis :

- Défrichage d'un bosquet de prunelliers en front de mer

- Ouverture du milieu pour la restauration de la carotte de gadeceau
- Pose de 500 m de clôture à mouton le long des propriétés riveraines mais pas sur le haut de la falaise.
- Pose de 4 portillons auto-fermant pour maintenir la circulation du public

Le montant des travaux s'élève à 16 335 €, financé comme suit : 12 000 € par le Conseil Général et 4 335 € par le Conservatoire du Littoral.

Dans le même temps, suite au mécontentement des randonneurs sur l'état du sentier pédestre et après accord du Conservatoire du Littoral, la commune a réalisé des travaux de remise en état du sentier

pédestre de la Pointe de la lande afin de rendre ce cheminement accessible toute l'année.

Coût des travaux : 5 851 €, financé comme suit : 4 351 € par Cap atlantique et 1 500 € par le Conseil Général.



RADAR

Le radar pédagogique à l'entrée de Pont d'Armes a été remis en place courant avril 2015.



ÉGLISE

Les travaux de réfection et de renforcement de la pierre ornant la porte principale de l'église ont été confiés à l'entreprise BERTHE d'Assérac.

PÔLE MÉDICAL

Les travaux de construction de la pharmacie et du pôle médical sont en cours. L'ouverture de ces 2 établissements est prévue pour la fin de l'année



MONUMENT AUX MORTS

La commune remercie chaleureusement Monsieur Alain TURK qui a procédé gracieusement à la réfection du Monument aux Morts.

Son savoir-faire a permis de redonner une seconde jeunesse au lettrage, au blason et aux peintures qui ornent le Monument aux Morts.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE PAR LA CROIX ROUGE

Derrière les services techniques d'Assérac de 10 h 30 à 11 h 15, les 2 et 30 juillet, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre 2015.

+ d'infos :

Se munir des sacs propres et d'un sac isotherme.

PERMANENCES CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Relais Caf de la Presqu'île Guérandaise

1 impasse Anne de Bretagne 44350 GUÉRANDE
0810 25 44 10 de 9 h 00 à 16 h 00

Permanences toute l'année :

- Sans rendez-vous :

Le Lundi de 14 h 00 à 16 h 00

Le Mardi de 9 h 00 à 12 h 30 et 14 h 00 à 16 h 30

- Sur rendez-vous :

Le Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00

Relais Caf de la Presqu'île Guérandaise

Mairie d'Herbignac
avenue de la Monneraye 44410 HERBIGNAC

Permanence toute l'année sauf vacances scolaires

- Sans rendez-vous :

Le mercredi de 14 h 00 à 16 h 00

LES COLIS DE NOËL

Lors de la distribution des colis de fin d'année, un sondage avait été réalisé auprès des bénéficiaires afin de savoir si un repas serait souhaité en remplacement des colis.

À la presque unanimité, le repas a été refusé.

La distribution des colis de Noël est donc reconduite pour 2015.



EN CAS DE CANICULE... QUE FAIRE ?

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Crampes



Fatigue inhabituelle



Maux de tête



Fièvre > 38°C



Vertiges / Nausées



Propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU



Je mouille
mon corps et
je me ventile



Je mange
en quantité
suffisante



J'évite les efforts
physiques



Je ne bois pas
d'alcool



Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour



Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches

ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si je suis enceinte,
j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.
Si je prends des médicaments : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

ADT 44-85 : ASSOCIATION D'AIDE À DOMICILE POUR TOUS



Dans la vie quotidienne, à vos côtés.

Depuis 40 ans, l'ADT 44-85 est une association qui a pour vocation l'aide à la personne et le service à domicile. Bénéficiaire de l'agrément qualité, elle intervient auprès de Tous : personnes âgées, personnes en situation de handicap, familles, enfants, aidants.

Notre réseau de professionnels : Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale et Auxiliaires de Vie encadrés par des Responsables de Secteur, interviennent au domicile des usagers afin :

- d'aider et soutenir **les personnes** dans la gestion du quotidien (ménage, repassage, aide aux repas, courses, accompagnement vers l'extérieur, tâches administratives, garde d'enfants...)
- d'aider et soutenir **les personnes âgées, en situation de handicap et/ou de dépendance** (gestion du quotidien, aide aux transferts, à la toilette, aux levers et couchers, à la prise de repas, accompagnement vers l'extérieur...)
- d'aider et soutenir **les familles** dans la gestion du quotidien, garde d'enfants, soutien à la fonction parentale et éducative, conseil et orientation (accès droits sociaux)...

- de maintenir et développer des liens sociaux auprès de **tout public**.

Des ateliers socioesthétiques, collectifs et périodiques sont également organisés à destination des usagers.

La responsable de secteur procède à une étude et une évaluation personnalisées permettant d'apporter une réponse adaptée aux besoins et attentes des personnes accompagnées.

Quelle que soit la situation de l'usager, elle conseille, évalue les besoins, aide à constituer le dossier (financements spécifiques possibles en provenance de la CAF, MSA, Conseil Général (APA, PCH, aide sociale), CARSAT, caisses de retraite et mutuelle...) et assure la mise en place suivi des interventions.

L'ADT organise également des ateliers socioesthétiques, collectifs et périodiques renseignez-vous auprès de la responsable de secteur !

+ d'infos :

Cap Atlantique - 7 avenue des sports 44350 Guérande - 02 40 15 61 31
adt@aideadomicilepourtous.org - aideadomicilepourtous.org

LE CLIC ECLAIR ÂGE



Situé à Guérande, le Centre Local d'Information et de Coordination de la presqu'île guérandaise est un lieu d'accueil et de proximité dédié aux personnes âgées de plus de soixante ans.

L'équipe du CLIC vous accueille tous les matins, de 9h00 à 12h30, sans rendez-vous et les après-midi, de 14h00 à 17h30 sur rendez-vous sauf le mardi après-midi (CLIC fermé au public). Quand il vous est difficile de vous déplacer, un professionnel se rend à votre domicile.

Service gratuit, nous intervenons sur les communes d'Assérac, Batz sur Mer, Guérande, Herbignac, La Baule Escoubac, La Turballe, Le Croisic, Le Pouliguen, Mesquer, Piriac sur Mer, Saint-Lyphard et Saint-Molf, en toute confidentialité.

Nous travaillons également avec nos partenaires pour vous proposer des actions de prévention, comme par exemple les ateliers de prévention des chutes avec l'aide de l'association SIEL BLEU, les Ateliers Bien Vieillir ou la Bonne Santé Cognitive (Peps Eureka, voir ci-contre) avec le concours de la MSA.

+ d'infos :

Coordonnées : 26bis, faubourg Saint-Michel - Guérande
02 40 62 64 64 - www.cliceclairage.com

Horaires des permanences :

Centre Local d'Information et de Coordination
26bis, faubourg Saint-Michel - Guérande - 02 40 62 64 64

Accueil physique :

Sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 9h à 12h30
Avec rendez-vous : les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30

Accueil téléphonique :

Tous les jours, fermé le mardi après-midi au public

PEPS EUREKA

Dans le cadre de ses actions de prévention, la MSA Loire-Atlantique - Vendée met en place des ateliers PEPS Eurêka sur la commune d'Herbignac en partenariat avec le **CLIC Eclair'Age**.

Si « avoir du peps » c'est avoir de l'enthousiasme et déborder d'énergie, le sigle PEPS signifie Programme d'Éducation et de Promotion de la Santé. Accolé à Eurêka, cela donne :

PEPS Eurêka : un cycle d'ateliers de 10 séances visant la bonne santé cognitive et le mieux vivre.

Ce programme vous permettra de comprendre le fonctionnement du cerveau et de la mémoire et de prendre conscience qu'il existe des facteurs susceptibles d'optimiser l'efficacité de celle-ci, ou au contraire de l'entraver. À travers des exercices ludiques, PEPS Eurêka permet d'améliorer sa mémoire au quotidien tout en se divertissant.

En pratique

PEPS Eurêka comprend 10 séances hebdomadaires de 2 h 30. Toute personne à partir de 55 ans, résidant sur les communes d'Herbignac, Assérac, Saint Molf, Guérande, Saint Lyphard et La Chapelle des Marais, peut s'inscrire quel que soit son régime de sécurité sociale.

Réunion d'informations

Jeudi 24 septembre 2015 à 10h
Salle de la Minoterie - 2 rue Pasteur - Herbignac

Les inscriptions aux ateliers se feront à l'issue de la réunion. Le cycle d'ateliers débutera à partir du mardi 10 novembre 2015, Salle de la Minoterie, 2 rue Pasteur, Herbignac.

+ d'infos :

Tarif : 40 € le cycle.
Pôle Prévention MSA : 02 40 41 39 26 - CLIC Eclair'Age : 02 40 62 64 64



COMPAGNIE O'PIF : THÉÂTRE ET IMPRO

Vous avez certainement déjà entendu parler de la Cie O'PIF d'Assérac, (compagnie décalée au beurre salé !) et de ses différents spectacles dans la région.

- Match et catch d'impro
- Cabaret d'impro
- Animations d'événements
- Balades contées
- Apéro Impro
- Appart'impro (et oui, on vient même à la maison)

Et vous ? Faire du théâtre ?

Ça ne vous dit pas ?

Tout ça ne vous a jamais tenté ? Avec en plus l'envie de vous défouler, de lâcher prise, de vous éclater, de vous détendre ? De jouer avec l'enfant qui sommeille en vous ? Alors pourquoi ne pas venir découvrir une **nouvelle activité : le théâtre d'impro** !

Encadré par un coach professionnel, venez découvrir, redécouvrir ou vous perfectionner au théâtre de façon ludique ! Et ceux qui le voudront pourront même se lancer sur scène ! Mais ce n'est pas obligé...

Chez nous chacun avance à son rythme.

Si cette activité vous intéresse (ados et adultes), venez nous rejoindre aux ateliers du mardi de 20h30 à 22h (sauf vacances scolaires), salle de la Fontaine à Assérac.

Nous organisons aussi des stages sur différents thèmes tout au long de l'année.

Le prochain aura lieu les 12 et 13 septembre sur le thème du « Lâcher prise » et est ouvert à tous sur inscription. Attention, places limitées à 12 personnes.

N'hésitez plus, lancez-vous !

+ d'infos :

Sylvie au 06 10 30 74 58

LOUIS, LILI ET COMPAGNIE...

Tout en continuant à travailler autour de la réécriture de notre projet associatif, le conseil d'administration a dégagé trois voies dans lesquelles il souhaite s'impliquer dans la vie associative de notre territoire : des actions éducatives (parentalité, sensibilisation à l'environnement...), des engagements sociaux et solidaires et la mise en place de manifestations culturelles.

Forts de nouveaux membres, nous avons toutefois privilégié la qualité à la quantité d'actions menées, et avons souhaité nous tourner pour 2015 vers la réalisation de nos engagements sociaux, solidaires et éducatifs tels que la sensibilisation à l'environnement.

Est ainsi née la Fête du Gratuit ou Gratifieria.

Le samedi 25 avril, à la salle de la Fontaine d'Assérac, a eu lieu cette première manifestation où l'on pouvait apporter (ou pas) des vêtements, des livres, des CD et repartir avec ce que l'on voulait. Nous y avons intégré le « don » aux plantes qui remplaçait le « troc » jadis organisé. L'objectif de cette fête était de donner une seconde vie à ces choses tout en créant un lieu d'échanges et de paroles. Et sans que la notion d'argent n'intervienne. Cette journée outre qu'elle a vu passer entre 250 et 300 personnes (notre moyen de comptage reste à améliorer !) a été ponctuée d'un défilé de vêtements customisés par Mégaboul Création ainsi que d'un atelier de couture animé par l'Atelier Aka où vous pouviez aborder les bases de la couture. Des stands permanents encadrés par Cap Atlantique et le CPIE Loire Océane ont permis tout au long de la journée de glaner des informations, des conseils et astuces autour du recyclage, du compostage et des auxiliaires de jardin. Surprenante au premier abord, les visiteurs sont repartis enchantés par ce concept et demandeurs de ce type d'événements fédérateur de liens. Tout ce qui n'a pas trouvé preneur a été reversé aux associations Emmaüs. Enthousiasmés par ce premier succès, les membres de l'association sont très motivés pour réitérer l'action au moins une fois par an. Nous profitons de ces lignes pour remercier les bénévoles non adhérents à notre association, nos familles et amis ainsi que le BDM qui ont permis à cette manifestation d'exister.

2015 n'est pas terminé...

Nous prévoyons donc d'organiser au mois de novembre, un repas-spectacle solidaire où l'ensemble

des bénéficiaires sera reversé à une association qui œuvre pour que des enfants puissent partir pour la première fois en vacances. Ce repas sera entièrement réalisé par les membres de l'association et par toutes celles et ceux qu'elle entraîne dans son sillage. Nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Et 2015 se clôturera pour laisser la place à 2016, qui verra d'autres événements... Surprise !



+ d'infos :

louislilietcompagnie@voila.fr

Nourriture à partager

Servez-vous librement, c'est gratuit !

incroyables comestibles / incroyable-edible.info

PLANTEZ, ARROSEZ, PARTAGEZ !

Incroyables comestibles

L'association Louis, Lili et Compagnie s'est inspirée du mouvement « Incroyables Comestibles », qui propose des bacs de légumes, de fruits et de fleurs, à partager. Nous mettons donc un bac « mini-potager » à votre disposition où chacun pourra récolter mais aussi entretenir cet espace. Il se situe près de l'aire de jeux de l'étang (panneau carte d'Assérac).

Nous espérons que cette initiative vous donnera l'envie de mettre en place près de chez vous, sur votre trottoir, etc. Cette idée du partage et de la convivialité.

+ d'infos :

louislilietcompagnie@voila.fr
www.incredible-edible.info

PRACTISE YOUR ENGLISH !

Pour maintenir son niveau dans la maîtrise de la langue anglaise, il faut la pratiquer à l'oral. Mais comment ? Le mieux est le cours de langue avec une personne qualifiée mais pas toujours facile à trouver et le coût peut rebuter.

L'idée serait alors de créer un groupe de conversation entre personnes ayant un niveau de pratique permettant de participer activement à une conversation courante : il est plus important de s'exprimer sans complexe que d'avoir un super-niveau ou accent.

Nul besoin d'être bilingue bien sûr. Pour autant, les locuteurs natifs seront les bienvenus ! Concrètement, le nombre de participants serait limité à 8, les rencontres se déroulant au domicile privé des participants. **Le groupe se retrouvera le vendredi de 18 h 45 à 20 heures.**

Le contenu des sujets de conversation pourra s'inspirer de l'actualité vue par la BBC, venir de thèmes proposés par les participants mais on peut penser aussi à des jeux de rôles... Un certain nombre d'idées sont dans l'air pour rendre cette initiative encore plus vivante et seront discutées ensuite. Pour faciliter l'organisation, les participants devront disposer d'une adresse internet et résider sur Assérac ou à proximité immédiate. See you soon !

+ d'infos :

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Frédéric KASTLER au 02 40 42 84 45 (de préférence le samedi en début d'après-midi).

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS ET LES SASSÉRAKOIS

Après la belle soirée passée l'été dernier, l'Amicale de vos sapeurs-pompiers et les Sassérais remettent le couvert ensemble. Retenez dès aujourd'hui votre soirée du samedi 1^{er} août pour une soirée moules-frites animée sur le parking de la mairie à partir de 18 h 30 avec au final le feu d'artifice cofinancé par la mairie.

COMITÉ DES FÊTES FÊTE DU SEL : DIMANCHE 26 JUILLET

Cette année encore, nous vous attendons très nombreux avec le soleil sur le site habituel. Nous vous rappelons que l'entrée est gratuite.

Programme de la journée :

- 9h - 18h : Vide grenier
- À partir de 14 heures : Fest-deiz avec les groupes *Anglade-Desrués* et *Heson*, visite des marais salants organisée par nos paludiers, jeux bretons, exposition des artisans locaux, promenade en poneys pour les enfants, animation musicale le soir avec les groupes *Crescendo* et *Stratège*.

+ d'infos :

Possibilité de restauration toute la journée : crêpes - galettes - grillades - moules et frites



AIJSPCH

Forte de ses 34 jeunes sapeurs-pompiers en formation à ce jour, notre école se porte bien.

Les résultats de la promo Michel LE CARFF (élèves de 3^e année) ont été satisfaisants en vue du brevet 2016. Les 21 recrues de la promotion Pascal BOUGRO qui en décrochent avec leur 1^{re} année ne relâchent pas leurs efforts, ce qui laisse présager d'une bonne équipe pour 2018.

Le challenge régional en Vendée attend les plus grands et les très bons résultats sportifs à Sainte-Pazanne en Avril nous permettent de croire que certains seront encore à la finale à Millau en Juillet...

Bravo à tous nos jeunes sapeurs-pompiers !



LES SASSÉRAKOIS : LE RALLYE VÉLO À PEN BÉ

Dimanche 10 mai, les Sasserakois (Association des parents d'élèves de l'école J. Raux) organisaient un second rallye vélo familial. Et par chance, le soleil était de retour ! Cette année, c'est côté mer, à Pen Bé, que les 140 participants (40 équipes) ont parcouru les 6 ou 8 km du circuit proposé.

Partis de « la marche aux bœufs », leur balade les a menés à travers champs et sur le chemin côtier. Sur l'aire de pique-nique, face à la mer, un ravitaillement a permis aux équipes de faire une pause conviviale bien méritée, tout en profitant du paysage. Une dizaine de balises étaient réparties sur le parcours,

afin de proposer aux enfants et aux adultes des énigmes ludiques ou pédagogiques (sur la faune, l'agriculture marine...).

À l'arrivée, chaque enfant a reçu une médaille. Participants et bénévoles se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif. Cette année, un repas était également organisé (galettes-saucisses et crêpes), afin de prolonger cette belle journée ensoleillée.

Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine pour un nouveau rallye vélo !

ÉLECTRICITÉ : VEILLER AUX VEILLES !

Les veilles dans une maison peuvent consommer autant qu'un réfrigérateur si l'on n'y prend pas garde !

Quelques gestes simples :

- Débranchez les chargeurs ou transformateurs non utilisés.
- Allumez les scanners, photocopieurs, imprimantes... seulement quand vous vous en servez
- Éteignez votre écran d'ordinateur, même pour des temps courts, il supporte bien les allumages/extinctions.

- Optez pour des multiprises à interrupteur
- Recherchez certaines fonctions économes, par exemple l'extinction d'un appareil tout en conservant sa programmation et l'heure.
- Préférez les téléviseurs LCD ou LED car ils consomment 4 fois moins que les écrans plasma.

Et aussi :

- Privilégiez les appareils bénéficiant du label Energy Star, ils consomment moins en fonctionnement et en veille.

- La consommation d'un modem Internet peut vous coûter un 13^e mois d'abonnement. Pensez à l'éteindre la nuit et lors de vos absences.



+ d'infos :

Retrouvez d'autres gestes simples et économes en énergie dans le guide des gestes simples : www.cap-atlantique.fr/node/1269

PERMANENCES HABITAT DE CAP ATLANTIQUE

CAP Atlantique met en place des permanences afin de vous informer sur toutes les aides à l'amélioration de l'habitat pour réaliser des travaux d'économie d'énergie, de maintien à domicile ou d'assainissement non collectif.

Ces permanences ont lieu en mairie d'Assérac le 2^e mardi de chaque mois.

Les 8 septembre, 13 octobre,
10 novembre et 8 décembre.

En dehors de ces permanences, vous pouvez prendre rendez-vous dans les locaux de Cap Atlantique à Guérande.

+ d'infos :

Catherine Leroux-Chevillard - 02 51 75 77 95



FRELONS ASIATIQUES



Attention ! Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques dans votre jardin, vous devez prévenir la mairie qui enverra sur place un référent qui s'assurera qu'il s'agit bien de frelons asiatiques.

Suite à cette constatation la mairie mandatera le FDGDON 44 afin de neutraliser le nid.

+ d'infos :

Une participation financière d'environ 40€ sera demandée aux propriétaires concernés.



LILA PRESQU'ÎLE

Nouveau réseau de transports collectifs sur la Presqu'île à partir du 1^{er} septembre 2015. Zoom sur la desserte de la commune d'Assérac.

À partir du 1^{er} septembre 2015, le réseau de transports collectifs de la Presqu'île évolue. Réseau Cap Atlantic' laisse la place à Lila Presqu'île. Le nouveau réseau se veut plus moderne, plus rapide et répond mieux aux besoins de déplacements des habitants.

La commune sera desservie par la ligne 7 qui reliera Pénestin à Guérande. **Le secteur de Pont-Mahé sera dorénavant desservi par une ligne régulière, ainsi que le village de Caire.** Les arrêts « Mairie » et « Pont d'Armes » seront toujours desservis. Cette ligne 7 permettra de rejoindre Guérande en 15 minutes, où des correspondances seront possibles pour aller rapidement à La Baule, à Saint-Nazaire ou d'autres communes de la Presqu'île.

La ligne 7 desservira les arrêts suivants :

Pénestin	Phare de Tréhiguer
	Office du tourisme
	Kerfalher
	Route du Bile
	Kersequin
Assérac	Pont Mahé
	Caire
	Mairie
	Pont d'Armes
Saint-Molf	Église
	Cimetière
	Kervolan
Guérande	Miroux
	Beauséjour
	Athanor

En complément des lignes régulières, un nouveau système de transport à la demande est mis en place. Il fonctionne du lundi au samedi sur les tranches horaires suivantes :

- 9h00 - 9h30
- 11h30 - 12h00
- 14h00 - 14h30
- 16h30 - 17h00
- 18h00 - 18h30

uniquement le mercredi et le samedi

Sur simple réservation téléphonique, vous serez pris en charge à l'un des 11 arrêts de transport à la demande que compte la commune d'Assérac :

- Pont Mahé
- Kermoret
- Barzin
- Mairie
- Pont d'Armes
- Quescouis
- Bresilberin
- Caire
- Mesquery
- Pen Bé

Le service de Transport à la Demande pour les personnes à mobilité réduite s'effectue « Porte à Porte » sur les mêmes tranches horaires qu'indiquées ci-dessus. Il faudra prévoir un certificat médical lors de l'inscription au service.

+ d'infos :

02 40 620 620
lila.loire-atlantique.fr
lila.presquile@sits.loire-atlantique.fr

ÉLECTIONS

À quoi servent les scrutateurs ?

C'est en principe le bureau de vote qui désigne parmi les électeurs présents un certain nombre de scrutateurs sachant lire et écrire, lesquels se divisent par tables de quatre au moins.

Cependant, si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement.

Les scrutateurs désignés par le bureau de vote ou par les candidats ont pour fonction d'assurer le dépouillement des enveloppes contenant le vote de chaque électeur.

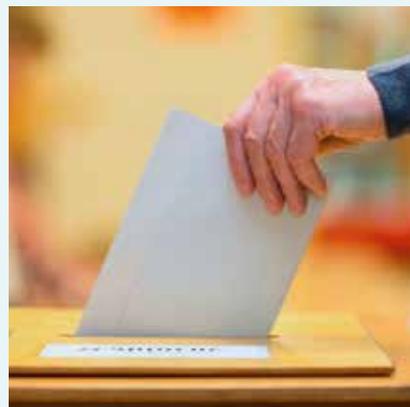
L'article L. 65, troisième alinéa, fixe la procédure à conduire par les scrutateurs :

À chaque table, l'un des scrutateurs extrait le bulletin de chaque enveloppe et le passe déplié à un autre scrutateur ; celui-ci le lit à haute voix ; les noms portés sur les bulletins sont relevés par deux scrutateurs au moins sur des listes préparées à cet effet. Si une enveloppe contient plusieurs bulletins, le vote est nul quand les bulletins portent des listes et des noms différents. Les bulletins multiples ne comptent que pour un seul quand ils désignent la même liste ou le même candidat.

Prochaines élections : décembre 2015.

+ d'infos :

Si vous souhaitez être scrutateur lors des prochaines élections, merci de vous faire connaître en mairie par téléphone, mail ou courrier.
 Mairie d'Assérac, Service Élection
 15 rue du Pont Bérin 44410 Assérac
 02 40 01 70 00 - info@asserac.fr



MÉMENTO

N° D'URGENCES

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence des Soins) : 02 97 68 42 42

Urgences Européennes : 112

Centre Anti Poison de Nantes : 02 41 48 21 21

Cabinet Médical

4-6 rue de l'Espoir
02 40 01 70 70

Cabinet Infirmier

3 rue du Pont Bérin
02 40 91 43 42

Dentiste

M. GUIDON
02 40 01 77 77

Pharmacie

rue des vanniers
02 40 01 70 93

La Poste

02 40 01 71 28

Périscolaire

02 51 10 25 21

Lila à la demande

02 40 62 32 33

École Jacques Raux

02 40 01 71 12

École Sainte Anne

02 53 30 13 94

Taxi de la Baie

(Taxi conventionné)

02 40 01 74 31

06 30 71 65 44

taxidelabaie@orange.fr

Fourrière pour Animaux

Kerdino Guérande

02 40 24 98 31

Cap Atlantique Service Déchets

02 51 76 96 16

Gendarmerie d'Herbignac

02 40 88 90 17

EDF

0 810 333 044

GDF

0 810 433 444

SEPIG (Service des Eaux)

Dépannage et Urgence

02 44 68 20 09

Sous-Préfecture

de Saint-Nazaire

02 40 00 72 72

Trésorerie de Guérande

02 40 24 90 90

Presbytère Herbignac

02 40 88 90 34

Infos Consommateurs

02 44 68 20 01

Mairie

02 40 01 70 00 - info@dasserac.fr

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h00
- mercredi : fermé
- samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque

02 40 01 72 86 - bibliotheque@dasserac.fr

- mardi : 10h00 - 12h00 (été)
- mercredi : 10h00 - 12h00 et 16h30 - 18h30
- vendredi : 16h45 - 18h30
- samedi : 10h00 - 12h00

Maison du Tourisme

02 40 01 76 16 - pointinfo@dasserac.fr

du 6 juillet au 5 septembre :

- du lundi au dimanche : 9h30 - 12h30 / 16h00 - 18h30
- fermé le vendredi

Marché

dans le bourg d'Assérac

- du 1^{er} juin au 30 septembre : le mardi matin
- du 1^{er} octobre au 31 mai : le mercredi matin



ÉTAT CIVIL DU 11 NOVEMBRE 2014 AU 1^{ER} JUIN 2015

Souhaitons la bienvenue à...

- Adrien YVIQUEL
- Paco MARTINEZ
- Nolan CADRO
- Maëva FONT
- Lili PERRAUD
- Malo VOISIN

Ne figure sur cette liste que les noms des personnes ayant accepté la parution presse.

- Mathéo HIVIN

Tous nos voeux de bonheur aux heureux mariés...

- BOUILLANT Hélène et BERTHO Olivier
- GUIHO Emilie et JOSSO Nicolas

Ne figure sur cette liste que les noms des personnes ayant accepté la parution presse.

Ils nous ont quittés...

- BOUILLON Henri
- BELLINOT épouse BELLINOT Madeleine
- CRUSSON Jean
- BOULARD Noël
- MERCIER de LEPINAY Charles
- EONNET veuve NOBLET Lucie
- HERVOCHE veuve LEROUX Andrée

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2015

DU 12 JUILLET AU 23 AOÛT : Pots d'été tous les dimanches à 18h30 devant la Maison du Tourisme, sauf le 26 juillet.

Juillet

DIMANCHE 05

Concours de pêche, étang d'Assérac de 9h à 12h

SAMEDI 11

Concours de pétanque organisé par les jaunes et bleus,
Club des supporters, stade Henri boulard 14h

DIMANCHE 12

Vide grenier organisé par UC2A avec la collaboration d'Accueil et Amitié,
derrière l'église, toute la journée

LUNDI 13

Bal populaire, place de l'Église, à partir de 19h

DIMANCHE 26

Fête du sel et vide grenier organisé par le Comité des Fêtes, Pont d'Armes

Août

SAMEDI 01

Fête des moules et Feu d'artifice
organisés par les Pompiers et les Sassérakois

Septembre

SAMEDI 05

Concours de pétanque organisé par les jaunes et bleus, Club des supporters
Stade Henri Boulard, 14h

SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13

Stage théâtre «Lachez prise», Salle de la Fontaine
Renseignements et inscriptions au 06 10 30 74 58

MERCREDI 23

Baie de Pen-Bé : sentier bucolique de 14h à 16h
sur inscription au 02 40 45 35 90

VENREDI 25

Réunion publique Plan Communal de Sauvegarde, 19h Salle de la Fontaine

Octobre

SAMEDI 03

Fest-Noz proposé par Azereg Dans, 21h

SAMEDI 10

Soirée théâtre Impro par la Cie O'PIF, Salle de la Fontaine

VENREDI 16

Réunion publique Plan Communal de Sauvegarde, 19h, Salle de la Fontaine

SAMEDI 17

Repas dansant organisé par l'APEL, Salle de la Fontaine

Novembre

SAMEDI 28

Repas Théâtre par Louis lili et Cie, Salle de la Fontaine (SOUS RÉSERVE)

FIN NOVEMBRE

Expo-vente par Les Loisirs Créatifs

Décembre

DATE NON COMMUNIQUÉE

Marché de Noël nocturne, Salle de la Fontaine, proposé par l'APEL

SAMEDI 19

Festivités de Noël organisées par le Comité des Fêtes

JEUDI 31

Fest-Noz Kalanna, Salle de la Fontaine, 22h

NE FIGURE SUR CE CALENDRIER QUE LES ANIMATIONS COMMUNIQUÉES À LA MAIRIE AVANT LA PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL.

MAIRIE DE ASSÉRAC

15 rue du Pont Bérin
44410 ASSÉRAC
02 40 01 70 00
info@asserac.fr

Directeur de publication : Guy LE GAL • Directrice de rédaction : Sylvie PIBRE • Assistante de rédaction : Karen RIO • Crédits photos : Mairie, associations, Cap Atlantique, Fotolia, M. Arnaud De Bellaing, Agence Mondial, DR • Maquette et impression : La Nouvelle Imprimerie - Guérande - 02 51 75 07 07 • Tirage : 1 400 exemplaires • Imprimé avec des encres végétales.

